



2024-19

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt-quatre le 15 mars à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 08/03/2024

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES,
Christiane PAUZON, Christian GIRARD, Raymonde HABOUZIT,
Denis CLAMENS, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Valérie GAGNE
Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC

Excusées :

Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Christiane PAUZON
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Christine SIMON

Secrétaire de séance : Laëtitia PRADINES

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB DE BLAVOZY BOXE FRANCAISE

Monsieur le Maire fait part de la qualification d'une boxeuse du club Blavozy Boxe Française pour les finales du championnat de France jeunes qui se déroulent en Guadeloupe les 17 et 18 mai prochains.

Le club sollicite à cet effet une subvention exceptionnelle, lui permettant notamment d'honorer une partie des frais relatifs à cet événement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions :

- DONNE son accord pour verser une subvention exceptionnelle au club Blavozy Boxe Française, d'un montant de 200 € ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de ce dossier.

Le Maire,
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,
Laëtitia PRADINES

Fait et délibéré le 15/03/2024
Pour extrait certifié conforme